Dictée n° 71

Brevet 2009, Métropole · Guy de Maupassant, Contes du jour et de la nuit

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. ✱ Le subjonctif présent

Le subjonctif présent s'emploie après « que » quand l'action est souhaitée, ordonnée, redoutée ou mise en doute (« il faut que », « je veux que », « je doute que », « bien que », « pour que », « avant que »). Ses terminaisons sont -e, -es, -e, -ions, -iez, -ent pour presque tous les verbes. Attention aux verbes irréguliers : être (que je sois), avoir (que j'aie), aller (que j'aille), faire (que je fasse), pouvoir (que je puisse), savoir (que je sache), vouloir (que je veuille).

ASTUCE

Pour trouver le subjonctif, pense à « il faut que je… / il faut que nous… ». Pour un verbe comme finir, pars de « ils finissent » au présent : « qu'il finisse ».

EXEMPLES

- Il faut que tu **ranges** ta chambre.
- Je doute qu'elle **vienne** ce soir.

2. ✱ ces, ses, c'est, s'est

« Ces » est un déterminant démonstratif : il sert à montrer des choses ou des personnes (ces arbres-là). « Ses » est un déterminant possessif : il indique à qui elles appartiennent (ses affaires, ce sont les siennes). « C'est » veut dire « cela est », alors que « s'est » est le pronom « se » suivi de l'auxiliaire être, devant un participe passé (il s'est levé).

ASTUCE

Si tu peux dire « cela est », écris « c'est » ; si tu peux dire « je me suis… », écris « s'est ». Devant un nom, si tu peux ajouter « -là » après le nom, écris « ces » ; si tu peux dire « les siens » ou « les siennes », écris « ses ».

EXEMPLES

- **Ces** chaussures-là sont à mon frère : il a perdu **ses** baskets.
- **C'est** l'heure du repas, mais le chat **s'est** caché sous le lit.

DANS LA DICTÉE

*« Dans les villages, on ne lui donnait guère : on le connaissait trop ; on était fatigué de lui depuis quarante ans qu'on le voyait promener de masure en masure son corps loqueteux et difforme sur **ses** deux pattes de bois. »*

3. ✱ ce ou se ?

« Ce » est un démonstratif : il se place devant un nom (ce livre) ou il remplace « cela » (ce que tu dis, c'est vrai, est-ce…). « Se » est un pronom personnel réfléchi : il se place devant un verbe et désigne la même personne que le sujet (il se lave). Tu le retrouves dans tous les verbes pronominaux à la 3e personne : se lever, se promener, se souvenir.

ASTUCE

Mets la phrase à la 1re personne : si « se » devient « me » (il se lave ▫ je me lave), écris « se ». Sinon, vérifie que tu peux dire « cela » ou « ce…-là » : écris « ce ».

EXEMPLES

- **Ce** matin, le chat **se** cache sous la couette.
- Elle **se** demande **ce** qu'elle va faire demain.

DANS LA DICTÉE

*« Il ne voulait point **s'**en aller cependant, parce qu'il ne connaissait pas autre chose sur la terre que ce coin de pays, ces trois ou quatre hameaux où il avait traîné sa vie misérable. »*